

**Ordre du jour de l'Assemblée Générale
« *distancielle* » de l'AMOPA 66
BULLETIN DE VOTE**

Perpignan, le 09/11/2020.

N / Réf : A.G.2020 / 2020-10-25 -ORDRE DU JOUR A.G. DISTANCIELLE

- Rapport moral du Président Robert LOPEZ,
- Rapport d'activités de l'année 2019 & projets, « que s'est-il passé en 2019 ? », par Henri CAPELL secrétaire-adjoint.
- Rapport financier 2019 par le trésorier Bernard LARESCHE ;
Vérificateur aux comptes, Serge PAILLISSE.
- Présentation des candidats à l'élection au bureau,
- Fiche de vote, ci-dessous :

**Assemblée Générale distancielle 2020 de l'AMOPA 66
BULLETIN DE VOTE sur les résolutions**

RESOLUTIONS	Pour	Contre	Abst ou nul
Résolution 1 : comptes de l'exercice 2019. L'assemblée générale distancielle de l'AMOPA 66, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2019, Vu le rapport du Trésorier et du Commissaire aux Comptes, Approuve les comptes tels qu'ils sont présentés. Approuve également le compte des emplois des ressources.			
Résolution 2 : quitus. L'assemblée générale distancielle de l'AMOPA 66 donne quitus entier et sans réserve au Trésorier départemental et au Président départemental de l'exécution de leurs gestions pour le dit exercice de l'année 2019.			
Vote : Election au bureau : cochez la case du candidat correspondant à votre choix (une seule candidature nous est parvenue)			
Mme Cécile BRENNAN-SARDOU			
Observations particulières :			

Voir au verso la présentation de l'unique candidate.

Assemblée générale 2020 de l'AMOPA 66

Candidature au bureau de l'AMOPA,

Présentation de Cécile Brennan-Sardou, Officier des Palmes Académiques.

La laïcité chevillée au corps, je suis fille d'un couple de modestes instituteurs, hussards de la république. Mes études en classes préparatoires, à l'université de lettres de Toulouse, Grenoble, puis en évaluation à Aix-en-Provence, m'ont dotée de solides références, sur la voie de plusieurs concours : école normale d'institutrices, IPES, CAPES, IDEN, et enfin Inspecteur d'Académie.

J'ai ainsi exercé comme professeur dans plusieurs départements, Moselle, Charentes, Ardèche, Bouches-du-Rhône, comme formateur en évaluation dans plusieurs pays, Canada, Egypte, Madagascar. J'y ai développé la conception et la réalisation de projets novateurs, solidement éprouvés à l'échelle de tout un pays, sous l'égide des ambassades de France, et de l'Inspection Générale du MEN.

A partir de 2002, j'ai œuvré comme conseiller de recteur, en Corse, à Perpignan, à Montpellier, puis je suis passée à la direction des services départementaux de l'éducation – DASEN- , dans les Alpes-Maritimes, en Savoie, en Ardèche.

J'ai aimé la rigueur qu'il fallait observer, de même que la conduite de dialogues, les plus transparents possible, avec tous les acteurs, et partenaires, de notre système éducatif. Là aussi, il s'agissait de conduire un projet, de gérer un budget, et de donner leur chance à tous les élèves. Dans « mes » départements, j'ai œuvré particulièrement pour l'égalité filles-garçons, pour les enfants autistes, dyslexiques, à haut potentiel, en lien avec le corps médical.

Revenue à Perpignan auprès de ma famille, à la retraite, comme rotarienne, membre du comité régional directeur, j'y donne voie à des soutiens spécifiques pour les élèves de nos lycées professionnels ; je suis aussi membre du bureau de l'association des Descendants et Amis de la Maternité suisse d'Elne.

Je crois qu'on peut toujours œuvrer en faveur de l'éducation, de l'ouverture des esprits, et de l'égalité des chances.

Ce que l'AMOPA perpétue.